

lui est impossible de le faire. Que se passera-t-il alors? A Vancouver et dans la région le taux d'inoccupation pour les logements locatifs est de zéro. Pourtant il y a là des maisons qui ne trouvent pas d'acquéreurs à cause des taux d'intérêt élevés. Les gens ne veulent pas les acheter parce qu'ils ne peuvent pas payer les hypothèques, parce qu'ils ne gagnent pas suffisamment d'argent pour honorer les mensualités. Dans ma circonscription, 30 p. 100 des travailleurs du secteur forestier et des papeteries sont en chômage. De nombreuses fabriques de bardeaux de la circonscription que je représente ont fermé leurs portes. Elles n'ont pas de travail à donner à leurs employés. Dans notre pays, nous avons de l'argent, des compétences, des matières premières et pourtant nous n'avons pas de logements. Le taux d'occupation est de 100 p. 100! Cela en dit long sur l'incurie des pouvoirs publics. Peu importe que l'on montre du doigt le ministre chargé du logement ou que l'on vise quelqu'un d'autre. Si nous nous trouvons dans une telle situation, c'est que quelque chose ne tourne pas rond. Cette gabegie est absolument inacceptable. Les gens vont voir leurs taux d'intérêt doubler.

Je voudrais, si vous le voulez bien, vous raconter une petite histoire à propos d'un de mes électeurs. Il y a environ six mois, une très jolie jeune femme s'est présentée à mon bureau accompagnée de trois enfants en bas âge. Elle m'a raconté son histoire. Il faudra qu'elle renonce à vivre dans sa maison qu'elle a achetée, il y a cinq ans, grâce au Programme d'aide à l'accession à la propriété, car elle doit renouveler son hypothèque. Elle est extrêmement inquiète. Son mari a un revenu net d'environ \$1,000 ou \$1,200 par mois et sur ce montant il leur faut payer des mensualités pour leur maison de \$465. Si les taux d'intérêt restent aux alentours de 20 p. 100, ce jeune couple verra ses paiements hypothécaires dépasser \$750 qu'il leur faudra tirer du salaire mensuel de \$1,100 ou \$1,200 du mari. Je ne sais pas comment vous calculez, mais, d'après moi, les familles consacrent de 60 à 66 p. 100 au paiement de leur hypothèque. Que vont-ils faire? Ils ont le choix entre trois solutions. Ils devront soit vendre leur maison et en trouver une moins chère, ce qui sera très difficile, soit trouver quelque chose à louer, ce qui est pratiquement impossible ou alors il faudra que cette dame se remette à travailler si elle peut trouver une garderie où placer ses enfants. Cette situation, on la retrouve aux quatre coins de notre pays. Je sais qu'elle est beaucoup plus tendue dans des régions où les propriétés foncières sont beaucoup plus chères comme à Calgary ou dans le sud de la Colombie-Britannique; mais je pense que ce n'est qu'un exemple de la tragédie qui touche de nombreuses personnes et des tensions qui existent dans les familles; cela n'est qu'une facette des répercussions humaines de cette politique, du stress et des difficultés financières que connaissent de nombreux foyers, puisqu'une part de plus en plus importante du revenu familial est absorbée par les mensualités hypothécaires, c'est-à-dire juste pour assurer un toit à la famille.

Cette situation, il faut en voir les répercussions humaines, car elle touche nos concitoyens. Ces difficultés, elles arrivent à des personnes que je représente. Les députés ne sauraient rester insensibles. Nous devrions geler les taux hypothécaires. Quand un ménage doit payer plus de 30 p. 100 pour se loger, nous devrions fixer d'autorité ces taux.

**Des voix:** Bravo!

### *Le logement*

**M. Rose:** Aucun doute. Nous ne pouvons tolérer plus longtemps cette situation. Elle a existé déjà, au cours des années 30. Nous l'avons eue en Saskatchewan. Qu'est-ce que le CCF a fait? Les banques menaçaient de saisir les fermes. Les pouvoirs publics le leur ont interdit et les habitants de la Saskatchewan n'ont jamais oublié T. C. Douglas.

Lorsque je lui en ai parlé, le ministre m'a donné une justification vaseuse. Il m'a dit ceci: «Ainsi, vous aideriez les propriétaires, mais non pas les locataires. D'ailleurs, après tout, leur capital propre augmente.» J'ai oublié si c'est à moi ou à la Chambre que le ministre a dit cela. Il a même ajouté: «Ce serait injuste, car de nombreux locataires seraient pris dans le même étau si nous ne limitons pas la hausse des loyers.» A mon avis, cela ne justifie pas que le gouvernement ne fasse rien ou qu'il libéralise les loyers, chose qu'il préconise pour relancer le marché immobilier ou la construction de logements locatifs. Il a dit que les bénéficiaires du Programme d'aide à l'accession à la propriété pourraient toucher une subvention supplémentaire dans certaines circonstances et il a affirmé que les gens s'enrichissaient, puisque de toute façon la valeur de leurs maisons avait doublé. Savez-vous le conseil que donne le ministre? C'est incroyable! Il dit aux gens de vendre leur maison et de vivre grassement, mais sans foyer, du profit de la vente. Voilà le genre de conseil qu'il donne.

Au cours des prochaines années, d'ici trois ou quatre ans, 300,000 personnes devront renouveler leur contrat d'hypothèque. Rien qu'en Saskatchewan, 15,000 propriétaires ont des problèmes. Or cette province ne représente guère que les deux tiers de la Colombie-Britannique où les prix sont bien plus élevés. Et pourtant, la plupart des gens n'en parlent pas. Ils sont gênés d'avouer qu'ils rognent sur la nourriture, sur les assurances, qu'ils achètent moins de vêtements et sortent moins. D'autres vendent pour éviter la saisie, avant l'arrivée de l'huissier. Je m'étonne qu'il n'y ait pas plus de manifestations de masse, de grèves hypothécaires ou de grèves des loyers. Un jour viendra où les gens refuseront de payer et de déménager.

Qu'en était-il dans les années 60? A l'époque, le taux d'intérêt légal était limité à 6 p. 100. Certes, on ne peut revenir à cet état de fait, tout le monde l'admet. Mais il y a une marge tout de même entre 6 p. 100 et le taux d'inflation qui est de 12 p. 100, auquel on pourrait ajouter 2 ou 3 p. 100 pour avoir un taux d'intérêt hypothécaire raisonnable. Je pense que le ministre est d'accord avec moi là-dessus. Je sais que ce n'est pas un homme sans cœur. Il a fait l'objet de beaucoup de pressions. Je crois qu'il a essayé de faire comprendre à ses collègues la gravité de la situation; mais il n'a pas réussi à les convaincre. En tout cas, j'espère que c'est la véritable raison. Il faut absolument faire quelque chose. On ne peut laisser la situation se détériorer indéfiniment. Nous avons affaire à une crise profonde du logement; personne ne peut le nier. Que nous faut-il? A Vancouver, il nous faut environ 2,000 logements coopératifs l'année prochaine. L'an dernier, on en a mis un peu plus de 1,000 sur le marché. L'année prochaine, ce chiffre sera ramené à 900. Pourquoi? Parce que le fédéral a coupé les budgets pour les logements coopératifs destinés aux personnes âgées et aux gens à faible revenu. Rien que dans le sud de la vallée du Fraser, il faut 14,000 logements par an. Le ministre affirme que si nous adoptons le projet de loi, 3,000 logements de plus vont être construits dans l'ensemble du pays. Il y en aurait 3,000 pour tout le Canada. Rien que dans le sud de la vallée du Fraser, ils pourraient tous être occupés sans problème.